



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACCUSE DE RECEPTION EN DATE DU 16/06/2023

Votre annonce n°23-76065 est maintenant prise en compte par la Direction de l'information légale et administrative.

Un accusé réception vous sera envoyé par courriel pour confirmation de sa transmission ce jour à l'OPOCE.

Attention :

Cette annonce n'est plus modifiable.

Toute demande de correction ou d'annulation devra faire l'objet d'un avis rectificatif ou d'annulation après publication au BOAMP et au JOUE.

Les éventuelles corrections effectuées par le JOUE sur votre annonce avant publication ne pourront pas être prises en compte par le BOAMP. Dans ce cas, ces corrections devront faire l'objet d'un avis rectificatif publié au BOAMP.



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.

Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).

En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.

> [Contact client](#)

J02 Avis de Marché appel d'offre standard Dir24

Département(s) de publication : **60**

Annonce No **23-76065**

I. II. III. IV. VI.

AVIS DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM ET ADRESSES

Département de l'Oise, Direction Générale Adjointe Finances et Modernisation, Direction de l'Achat Public, Centre administratif François Bénard, Avenue de l'Europe, 1 rue Cambry, 60000, Beauvais, F, Téléphone : (+33) 3 44 06 60 92, Courriel : Id-commandepublique@oise.fr, Code NUTS : FRE22

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.oise.fr>

Adresse du profil acheteur : <http://www.marches-securises.fr/perso/cg60/>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <https://www.marches-securises.fr/perso/cg60/>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

au(x) point(s) de contact susmentionné(s)

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

SECTION II : OBJET

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : MGP associant l'exploitation à la conception-réalisation de travaux favorisant les économies d'énergie et la fourniture d'énergies thermiques pour les bâtiments du patrimoine immobilier du département

Numéro de référence : CG_60_20230418W2_01

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 45300000

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché

Travaux

II.1.4) Description succincte : Le marché global de performance (MGP) a pour objet de confier à un groupement d'opérateurs économiques la conception et la réalisation de travaux d'investissement favorisant les économies d'énergie et permettant la production des énergies renouvelables, les opérations de gros entretien et de renouvellement des équipements CVC (chauffage, ventilation, climatisation), l'exploitation des installations CVC ainsi que la fourniture d'énergies thermiques pour les bâtiments du Département de l'Oise. Ce marché répond à des objectifs chiffrés de performance définis en termes de niveau d'activité, de qualité de service, d'efficacité énergétique et d'incidence écologique. Le marché permet de favoriser les économies d'énergie, d'assurer la pérennisation des équipements CVC (chauffage, ventilation, climatisation), et d'optimiser le montant des opérations d'exploitation et de renouvellement des équipements. Il concerne environ 95 000 mètres carrés de surface relevant principalement du tertiaire.

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : 17 500 000 euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non

Mots descripteurs : Chauffage (exploitation, entretien), Chauffage (travaux), Electricité, gaz (fourniture), Maintenance, Maîtrise d'œuvre

II.2) DESCRIPTION



- II.2.1) **Intitulé :**
Lot n° :
- II.2.2) **Code(s) CPV additionnel(s)**
Code CPV principal : 45300000
Descripteur supplémentaire :
Code CPV principal : 50700000
Descripteur supplémentaire :
Code CPV principal : 09121000
Descripteur supplémentaire :
Code CPV principal : 71000000
Descripteur supplémentaire :
- II.2.3) **Lieu d'exécution**
Code NUTS : FRE22
Lieu principal d'exécution : Département de l'Oise
- II.2.4) **Description des prestations :** L'Objectif d'amélioration de la performance énergétique devra a minima atteindre : - 40 % en énergie finale avant 2030 par rapport à une année de référence déterminée ou un seuil fixé en valeur absolue pour les bâtiments départementaux d'une surface supérieure ou égale à 1000 mètres carrés, tels que précisés dans l'annexe concernant les engagements sur les consommations électrique, eau et combustible (P1). Cet objectif minimal est à atteindre individuellement pour chaque site (consommation totale énergie combustible et électrique cumulée) avec comme échéance la fin de la saison 5. - 15% en énergie finale pour les autres bâtiments par rapport à la consommation totale de l'ensemble des sites, énergie combustible et électrique cumulée, objectif à atteindre sur la moyenne des consommations sur la durée totale du marché. Les prestations sont :
•conception, programmation et réalisation de travaux favorisant les économies d'énergie, •exploitation des installations CVC des sites qui comprend la conduite, la maintenance et les opérations de gros entretien – renouvellement (GER) des équipements pour pérenniser les installations techniques, •fourniture de combustibles pour la production de chauffage et d'eau chaude sanitaire (ECS), •mise en œuvre d'une supervision énergétique commune à l'ensemble des bâtiments, •sensibilisation des agents à la sobriété énergétique, •maîtrise, gestion et suivi des actions mises en œuvre avec des engagements de performance et des objectifs mesurables en application d'un plan de mesure et de vérification. Ces prestations visent à remplir des objectifs chiffrés de performance relatifs à l'efficacité énergétique, à l'introduction d'énergies renouvelables et au respect d'un niveau d'activité et d'une qualité de service contractuellement définis. L'ensemble des exigences techniques des prestations seront définies dans le programme fonctionnel et ses annexes.
- II.2.5) **Critères d'attribution**
Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché
- II.2.6) **Valeur estimée**
Valeur hors TVA : 17 500 000 euros
- II.2.7) **Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**
Durée en mois : 120
Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non
Description des modalités ou du calendrier des reconductions :
- II.2.9) **Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**
Nombre minimal envisagé : 3 / Nombre maximal : 5
Critères objectifs de limitation du nombre de candidats : 1.capacités économiques et financières (40 points) 2.capacités techniques et professionnelles (60 points) Les candidatures seront analysées sur la base de ces critères au regard des documents et renseignements exigés au titre de la rubrique III.1
- II.2.10) **Variantes**
Des variantes seront prises en considération : non
- II.2.11) **Information sur les options**
Options : oui
Description des options : Conformément aux dispositions de l'article R2122-7 du Code de la commande publique, des prestations similaires au marché public de travaux pourront être réalisées.
- II.2.12) **Informations sur les catalogues électroniques**
- II.2.13) **Information sur les fonds de l'Union européenne**
Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non
Identification du projet :
- II.2.14) **Informations complémentaires :** La valeur totale du marché est estimée à 21 millions d'euros TTC (soit 17.5 millions d'euros HT) sur sa durée prévisionnelle (120 mois). Le montant du marché est le prix global et forfaitaire indiqué par le candidat à l'article 4 de l'acte d'engagement.
Mots descripteurs : Chauffage (exploitation, entretien), Chauffage (travaux), Electricité, gaz (fourniture), Maintenance, Maîtrise d'œuvre

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

- III.1.1) **Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**
Liste et description succincte des conditions : Chaque candidat produira la LETTRE DE CANDIDATURE dûment remplie comprenant notamment l'identification de l'opérateur économique ainsi qu'une déclaration sur l'honneur du candidat attestant que celui-ci ne fait l'objet d'aucune exclusion de plein droit de la procédure de passation conformément à l'article L2141-1 du code de la commande publique.
- III.1.2) **Capacité économique et financière**
Liste et description succincte des critères de sélection : Capacité économique et financière au regard : -Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles, -Les déclarations appropriées de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents, -Les bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi.
Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :
- III.1.3) **Capacité technique et professionnelle**
Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Capacité technique et professionnelle au regard : Des moyens : -Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années. -Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché. Des références : -La présentation d'une liste des travaux et services exécutés au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Des titres et compétences : -L'indication des titres d'études et professionnels du candidat ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché. Chaque groupement candidat devra au minimum disposer des compétences dans les domaines ci-dessous qu'il présentera dans une note synthétique : • Études fluides et thermique ; • Conception et réalisation de travaux en chauffage ventilation et climatisation, énergies renouvelables, isolation et efficacité énergétique ; • Maintenance et exploitation d'installations chauffage, ventilation, climatisation (CVC) et énergie renouvelable. • Achat d'énergie et suivi des consommations • Architecture : Le titre d'architecte en vertu de la loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture, ainsi que les éléments justifiant de la capacité du candidat à établir un projet architectural faisant l'objet d'une demande de permis de construire conformément aux articles 3 et 14 de la loi du 3 janvier 1977 et à l'article 37 du Code de déontologie des architectes.
Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :
- III.1.5) **Informations sur les marchés réservés :**



III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ**III.2.1) Information relative à la profession**

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) Conditions particulières d'exécution :

Cette consultation comporte des conditions particulières d'exécution prenant en compte des considérations relatives à l'économie, à l'innovation, à l'environnement, au domaine social, à l'emploi et à la lutte contre les discriminations conformément aux dispositions de l'article L2112-2 du Code de la commande publique. Les modalités sont définies dans le CCAP et le programme fonctionnel.

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché**III.2.4) Marché éligible au MPS**

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

SECTION IV : PROCÉDURE**IV.1) DESCRIPTION****IV.1.1) Type de procédure**

Dialogue compétitif

IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier

IV.1.5) Information sur la négociation**IV.1.6) Enchère électronique :****IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure**

Numéro de l'avis au JO série S :

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

24 juillet 2023 - 17:00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

Date : 18 septembre 2023

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

français

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

L'offre doit être valable jusqu'au :

ou

Durée en mois : 5 (A compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**VI.1) RENOUELEMENT**

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

La facturation en ligne sera acceptée

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

1. procédure: La consultation vise la conclusion d'un MGP, et est passé selon une procédure de dialogue compétitif en application des art. L2171-3, L.2124-4, R2124-3 3°, 4° et -5, R2171-15, R2171-2, et R.2161-24 à -31 du Code de la commande publique (Ccp). En effet, le marché intègre des prestations de conception et ne peut être attribué sans négociation préalable du fait de circonstances particulières liées à sa nature, à sa complexité, son montage juridique et financier. Ces circonstances particulières sont exposées à l'art. 6.1 du règlement de dialogue - Phase candidature (Rdc). 2. Allotissement : s'agissant d'un MGP en vertu de l'art. L.2171-1 dudit code, le marché ne fait l'objet d'aucun allotissement. 3. durée du marché: La durée du marché public s'entend à compter de la date de notification du marché. La durée visée aux points li.2.7 est une durée prévisionnelle, qui est donnée à titre purement indicatif. Cette durée pourra faire l'objet de discussions lors du dialogue compétitif. La date prévisionnelle de notification du marché et de démarrage des prestations est fixée à l'été 2024. 4. Contenu du dossier de consultation des entreprises (Dce) : le contenu du DCE relatif à la phase candidature et ses modalités de retrait sont précisées à l'art. 8 du RDC. Des éléments joints à titre d'information lors cette phase seront à remettre complétés uniquement par les candidats admis à participer au dialogue sur la base des dernières versions transmises lors de chaque phase. L'Organisation et le déroulement de la procédure du dialogue compétitif (phase offre) sont précisés à l'art. 7 du Rdc. 5. Conditions de participation: La cotraitance est obligatoire conformément à l'art L.2171-2 du CCP. Chaque candidat doit se présenter sous la forme d'un groupement d'opérateurs économiques dans les conditions fixées à l'art. 6.3.2 du RDC. La présentation du dossier de candidature est détaillée à l'art.9.1 du Rdc. 6. Les conditions de dépôt des dossiers des candidatures sont fixées à l'art. 10 du RDC. 7. modalités d'ouverture des candidatures: L'Ouverture des plis (phase candidature) est programmée le 25 juillet 2023 à 09 heures, à Beauvais. La séance d'ouverture n'est pas publique. 8. analyse des candidatures : Les modalités d'analyse des candidatures en application des critères précisés à la rubrique li.2.9) sont indiquées à l'art. 11.1 du RDC. 9. précision sur les critères de jugement des offres prévus: Prix sur 45 points ; Qualité technique de l'offre sur 20 points ; Niveau d'engagement de la performance énergétique et incidence écologique sur 20 points ; Pertinence des mesures en matière de développement durable sur 10 points ; Qualité et niveau des engagements contractuels proposés sur 5 points. Les modalités de mise en œuvre de ces critères d'attribution pondérés sont détaillées à l'art. 11.2 du Rdc. 10. Prix : les modalités concernant la forme, le contenu et la variation du prix ainsi que les modalités de financement et de paiement sont détaillées aux art. 4 et 5 du projet CCAP. 11. Prime : les modalités de versement des primes sont indiquées à l'art. 12 du RDC. 12. Les candidats peuvent obtenir des renseignements complémentaires en interrogeant le Département selon les modalités définies à l'art. 15 du RDC. L'Acheteur peut à tout moment ne pas donner suite à la procédure.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS**VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal administratif d'Amiens, 14 rue Lemerchier CS 81114, 80011, Amiens, F, Téléphone : (+33) 3 22 33 61 70, Courriel : greffe.ta-amiens@juradm.fr, Fax : (+33) 3 22 33 61 71, Adresse internet : <http://www.amiens.tribunal-administratif.fr>

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :**VI.4.3) Introduction de recours :**

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Peuvent être formés devant la juridiction visée au VI.4.1) : un référé pré-contractuel jusqu'à la signature du contrat conformément aux articles L551.1 et suivants du code de justice administrative ; un référé contractuel à compter de la signature du marché public et dans un délai de 31 jours suivants la publication de l'avis d'attribution conformément aux articles L55113 et suivants du CJA ; un recours en contestation de la validité du marché public, conformément à l'arrêté du Conseil d'état du 4 avril 2014 "Tarn et Garonne" dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution.

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Greffé du Tribunal administratif d'Amiens, 14 rue Lemerchier CS 81114, 80011, Amiens, F, Téléphone : (+33) 3 22 33 61 70, Courriel : greffe.ta-amiens@juradm.fr, Fax : (+33) 3 22 33 61 71, Adresse internet : <http://www.amiens.tribunal-administratif.fr>

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

16 juin 2023

Éléments de facturation :*Numéro du service exécutant :* 23*Classe de profil :* Département*Siret :* 22600001600403*Libellé de la facture :* Département de l'Oise DGA FM Direction de l'Achat Public Centre administratif François BENARD 1 rue Cambry Avenue de l'Europe, F-60000 Beauvais.**Indexation de l'annonce :**Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 24 juillet 2023*Objet de l'avis :* marche global de performance associant l'exploitation à la conception - réalisation de travaux favorisant les économies d'énergie et la fourniture d'énergies thermiques pour les bâtiments du patrimoine*Nom de l'organisme :* Département de l'OiseCritères sociaux ou environnementaux : Sociaux , Environnementaux  [Imprimer](#)  [Retour](#)

ACCR4418165

[> Informations légales](#)